

## LES SPECTACLES À L'ÉPOQUE ROMAINE

Alors que le théâtre et l'odéon étaient réservés aux spectacles de caractère "culturel", les cirque et l'amphithéâtre se partageaient essentiellement les représentations sportives et violentes : courses de chars au cirque, combats de gladiateurs dans l'amphithéâtre. Les chasses semblent avoir été représentées indifféremment dans l'un et l'autre lieu ; les combats navals (naumachies) se déroulaient dans des amphithéâtres spécialement aménagés, ce qui n'est pas le cas de celui d'Arles.

Les jeux étaient organisés à l'occasion des fêtes fixes, des célébrations du culte impérial mais aussi au cours de représentations extraordinaires marquant un événement de la vie de l'empire, victoires militaires par exemple, ou de la vie municipale, élections, inauguration d'un monument...

Les frais importants du spectacle étaient supportés généralement par l'empereur et les magistrats municipaux dont la carrière dépendait parfois de ces largesses : l'inscription de C. Junius Priscus dans l'amphithéâtre d'Arles est un témoignage significatif de cet évergétisme intéressé.

Les *munera* (combats de gladiateurs) sont la forme de spectacle la mieux connue en raison de nombreuses descriptions littéraires, des témoignages apportés par l'épigraphie et par les scènes de la gladiature très souvent représentées sur des objets de la vie courante : céramique, verre, bas-reliefs...



Combats représentés sur un médaillon de vase et sur une lampe à huile

# Organisation d'un combat de gladiateurs

Lorsqu'un magistrat ou un riche particulier décidait d'offrir un combat, il s'adressait à un *impresario*, le laniste (*lanista*) qui recrutait et entraînaient les gladiateurs dans des écoles spécialisées (*ludus gladiatorum*) : c'est d'une de ces écoles que s'échappa Spartacus. On connaît le nom d'un laniste arlésien, Marcus Iulius Olympius, qui s'intitule lui-même *negociator familiae gladiatoriae* ("marchand de gladiateurs"), sur une stèle funéraire du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. : on comprend sa répugnance à utiliser le mot *lanista* puisque, étymologiquement, le terme veut dire boucher.

Le spectacle pouvait durer de un à cinq jours car la loi était soucieuse d'éviter de trop grosses dépenses au magistrat contraint, par ses fonctions, d'organiser à ses frais un combat. De la même manière, certaines mesures réfrénaient la rapacité des lanistes : ils devaient par exemple obligatoirement donner en spectacle, (pour moitié) au cours de la même journée, des gladiateurs du meilleur choix (*meliores*), payés très cher, et des combattants de moindre talent (*gregarii*) et donc d'un prix inférieur. Seul l'empereur pouvait déployer une munificence extraordinaire : Trajan, pour fêter la conquête de la Dacie en 107 après J.-C., mit aux prises dix mille hommes dans des combats et des chasses qui durèrent cent vingt-trois jours !

## Déroulement du *munus*

La veille du combat (*munus*), un repas réunissait tous les gladiateurs ; ce repas était public et les spectateurs pouvaient venir voir de près les protagonistes du lendemain. Le *munus* proprement dit commençait par un défilé (*pompa*) où figuraient le commanditaire des jeux (*editor*), des musiciens, les gladiateurs parés de riches vêtements et portant vraisemblablement des armes de parade somptueuses : on ne peut, bien sûr, manquer d'évoquer le défilé qui aujourd'hui prélude à une corrida, avec les toreros vêtus de leur "habit de lumière" aux couleurs brillantes.

Après la *pompa*, les gladiateurs s'échauffaient (*calefieri*), disent exactement les textes, au cours d'une séance d'escrime (*prolusio*). Les armes, inoffensives, permettaient aux combattants de mesurer leur force et aux spectateurs d'apprécier la valeur et l'habileté de ceux qui allaient combattre. La *prolusio* était suivie de l'examen des armes réelles : l'*editor* avait ce privilège et devait en vérifier la qualité et le tranchant. Il semble que ce soit aussi à ce moment que l'on assortissait les gladiateurs par paire. Ce choix effectué publiquement évitait les "arrangements" qu'aurait pu prendre le laniste.

Les duels de gladiateurs n'étaient jamais le fait du hasard : la constitution des "paires" découlait d'un dosage subtil faisant intervenir la spécialité de chaque combattant et la spécificité de chaque type d'armes ; sans doute devait-on prendre en compte aussi la qualité propre du gladiateur car il aurait été inutile et peu spectaculaire d'opposer un vétéran, aux nombreuses victoires, à un novice.

Le combat ainsi équilibré était surveillé par un arbitre (*summa rudis*, du nom de la baguette qu'il tenait), qui obligeait les adversaires à un respect strict des règles et qui intervenait à chaque faute technique, pour arrêter le combat. C'était l'orchestre que l'on a déjà vu défiler au moment de la *pompa* qui donnait le signal de la lutte et qui, les bas-reliefs l'attestent, jouait pendant tout le spectacle.

L'arrêt du *munus* était décidé lorsque l'un des deux adversaires mourait. Si l'un d'eux, seulement blessé ou épuisé, s'avouait vaincu, il déposait les armes, se couchait à terre et demandait d'avoir la vie sauve en levant le bras. Seul le responsable des jeux (*editor*) pouvait accorder la grâce (*missio*) au gladiateur qui la demandait. En général, l'*editor* attendait de connaître la réaction du public pour rendre son verdict : la vie sauve si les spectateurs levaient la main ou agitaient une pièce d'étoffe (*mappa*), la mort s'ils baissaient le pouce vers la terre ; le vaincu était alors égorgé par son vainqueur.

Les combattants de force égale qui ne pouvaient venir à bout l'un de l'autre étaient graciés tous les deux, surtout à la suite d'un duel superbe. Après chaque combat, des serviteurs portant les attributs de Charon le passeur, évacuaient le gladiateur mort sur une civière, ou le traînaient à l'extérieur avec un croc tiré par un cheval. Le vainqueur recevait une palme et effectuait un tour d'honneur au pas de course. L'*editor* lui remettait ensuite une somme importante en pièces d'or comptées devant le public et présentées sur des plats de grand prix.

## Les différentes armes

Les troupes de gladiateurs comprenaient plusieurs catégories de combattants (*armaturae*) que l'on distinguait grâce à leur costume et à leurs techniques de combat. Seul un petit nombre d'équipements était commun à plusieurs d'entre elles : la *manica* (brassard) pour protéger le bras et l'avant-bras, le pagne, le ceinturon large (*balteus*) et les *fasciae* (bandes molletières d'étoffe ou de cuir).

En général, le torse était toujours découvert pour permettre de porter une blessure mortelle et la tête, les bras et les jambes protégés pour éviter que l'un des gladiateurs soit estropié et ne puisse continuer le combat. Les différentes catégories de combattants ont souvent représenté des guerriers ennemis de Rome. Au fur et à mesure que de nouvelles tribus étaient réduites par les armées romaines, leur manière de combattre et leur équipement apparaissaient dans l'arène.

Les plus anciens gladiateurs semblent être les Samnites, dont l'armement découle de la victoire des Campaniens sur le peuple samnite en 310 avant J.-C. Ceux-ci avaient un armement lourd : ils portaient un bouclier long (*scutum*), un casque orné de plumes et d'un panache. Leur jambe gauche difficilement couverte par le bouclier était protégée par une jambière de cuir et de métal (*ocrea*) ; de leur bras droit, protégé par un brassard (*manica*), ils tenaient l'épée (*gladius*), parfois la lance (*basta*).

Parmi les Samnites, il est possible de distinguer, selon les particularités des armements et les méthodes de combat, le *secutor*, spécialisé dans la poursuite des rétiaires ; l'oplomaque (*oplomachus*) au jeu particulier, qui était opposé traditionnellement aux Thraces ; enfin, le *provocator* dont les fonctions restent obscures.



Gladiateur samnite (statuette en bronze, I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.)

Le rétiaire est le plus célèbre des gladiateurs, bien qu'il ait été considéré au temps des Romains comme un combattant de moindre qualité. Il était armé d'un filet (d'où son nom) qu'il lançait sur son adversaire pour l'envelopper, mais aussi d'un trident, d'une épée ou d'un poignard. Ce gladiateur à l'armement léger devait son salut à sa rapidité et à sa mobilité. Il n'avait pratiquement pas d'équipement défensif : seul son brassard montait très haut sur l'épaule et le protégeait des coups portés à la tête. Ce type de brassard ne s'appelle pas *manica* mais *galerus*. Le rétiaire est traditionnellement opposé au *secutor* et au myrmillon.

Le *laquearius* est un avatar du rétiaire qui, au lieu d'un filet, possédait un lasso pour étrangler ses adversaires. Le Thrace était armé, comme le peuple du même nom d'un petit bouclier carré (*parma*), d'un sabre court à lame recourbée (*sica*) et d'un casque à visière. Il portait en outre des jambières montant haut et des *fasciae* couvrant les cuisses.

À la suite des victoires de César en Gaule, les combattants "gaulois" ont été à la mode. Parmi ceux-ci, le plus connu est le *murmillo* (myrmillon), du nom du poisson qui ornait son casque (le morme), traditionnellement opposé au rétiaire qui cherchait, tel un pêcheur, à l'envelopper de son filet. Les armes du *murmillo*, faute de textes et de descriptions, ne nous sont pas connues. Le myrmillon a parfois été assimilé aux *cruppellarii* dont le corps était totalement couvert de fer, parfois avec le fantassin gaulois qui, par fierté, combattait seulement avec un petit casque et un long bouclier de bois et de peau.

Certains gladiateurs empruntaient leurs armes non à un peuple ennemi mais à un type de soldat romain. Ainsi, les *vêles* (vérites) avec un javelot, les cavaliers (*équites*) qui avaient un casque à visière, une lance, un bouclier rond et un brassard et qui étaient toujours opposés entre eux, ou *essedarius* qui combattait du haut d'un char.

D'autres catégories restent très mystérieuses : le *dimachereus* qui, comme son nom l'indique, devait combattre avec deux coutelas ; le *sagittarius* qui perçait son adversaire avec une flèche, l'*andabata*, couvert de fer et qui combattait les yeux bandés, ou le *scissor* dont on ne sait à peu près rien. Enfin, des combattants existaient sans que l'on puisse leur donner le nom de gladiateurs. Il s'agissait des bestiaires et des chasseurs (*bestiarii*, *venatores*, spécialistes des chasses) et des *paegniarii*. dont les armes ne pouvaient donner la mort et qui intervenaient généralement dans les combats burlesques (*ludus meridianus*) après les chasses et avant les *munera*.

## Origines des gladiateurs

Les gladiateurs provenaient de groupes sociaux relativement variés. Un certain nombre d'entre eux étaient des condamnés à mort mis à la disposition de l'*editor* par l'autorité publique. Ces derniers selon les cas étaient immédiatement égorgés au cours d'un intermède entre les chasses et les *munera*, ou alors étaient armés et participaient au spectacle. Mais quelle que fût l'issue du combat, ils n'étaient jamais graciés.

Les criminels condamnés aux travaux forcés pouvaient voir, eux aussi, leur peine changée en une obligation de combattre dans l'arène. Ils avaient droit alors à un entraînement et au maniement des armes afin que les combats soient plus égaux et, s'ils survivaient jusqu'à la fin de leur peine, ils étaient normalement libérés. Les esclaves pouvaient être condamnés par leurs maîtres à exercer le métier de gladiateurs. À partir d'Hadrien (76-138), il fallut cependant le consentement de l'esclave, à moins qu'une faute grave n'ait été retenue contre lui.

L'essentiel de la troupe était néanmoins constitué par des volontaires, affranchis ou ingénus (nés libres). Dans la plupart des cas, les hommes qui s'engageaient étaient attirés par la prime offerte et par le gîte et le couvert dispensés par le laniste. Plus rarement, c'était l'espoir de s'enrichir rapidement et d'acquérir la gloire qui les poussait à combattre, mais certains d'entre eux étaient fascinés par le caractère dangereux de cette vie.

Le gladiateur faisait partie de la catégorie des *infames*, il perdait ses droits civiques et on lui refusait, comme aux suicidés, une sépulture honorable. Sans être privé de ses qualités d'homme libre, il était considéré comme un esclave dont la vie et la mort dépendaient du laniste. Ces mesures très dures visaient à décourager les hommes pauvres qui auraient pu être séduits par l'*impresario* ou par ses recruteurs.

Il est difficile de préciser combien de temps un engagé devait rester dans le métier. À part l'esclave qui devait attendre le bon vouloir de son maître et le condamné qui devait finir sa peine, il semble que l'engagement d'un volontaire durait cinq ans au minimum. À la fin de son temps, le gladiateur libéré recevait une épée de bois (*radis*) symbole de son retour à la vie civile.

Texte de Claude Sintès, in « *Arles antique* », Éditions du patrimoine, Paris, 1989 ; rééd. 2006.